



# MECANISME NATIONAL DE SUIVI DE L'ACCORD-CADRE D'ADDIS-ABEBA

## *Comité Exécutif*



## NOTE CONCEPTUELLE

### 1. CONTEXTE

Lors de la signature de l'Accord-Cadre pour la paix, la sécurité, et la coopération pour la République Démocratique du Congo à Addis Abeba en février 2013, la RDC souffrait de cycles récurrents de conflits et violences, aux conséquences dévastatrices. Cette crise avait plongé des provinces entières dans une situation de stagnation et avait interrompu tous les efforts de reconstruction, de réforme (notamment la réforme du secteur de la sécurité), ainsi que la réduction de la pauvreté.

Malgré ces défis, l'Accord-Cadre précité (souvent désigné comme l'accord-cadre d'Addis-Abeba) représentait la première tentative d'aborder de manière exhaustive les causes profondes du conflit, et mettre fin aux violences récurrentes et persistantes en apposant une approche globale et inclusive. L'accord était initialement signé au siège de l'Union africaine à Addis Abéba par 11 pays de la région, ainsi que par le Secrétaire-Général des Nations Unies, le Président de la Commission de l'Union Africaine, le Président de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) et le Président de la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs. Le Kenya et le Soudan signeront l'accord en 2014, portant le groupe à 13 + 4. Selon l'ex Secrétaire-Général de l'ONU, Ban-Ki Moon, l'accord était « le début d'une approche globale qui nécessitera un engagement soutenu ».

Six ans après la signature de l'accord-cadre d'Addis-Abéba, d'importants défis restent à relever. Les groupes armés continuent de représenter une menace sérieuse dans l'est de la RDC et les activités transfrontalières illégales ont un impact sur la confiance entre les états membres.

Les engagements nationaux, régionaux et internationaux souscrits au terme de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba ont donné un arsenal d'actions qui, une fois mise en œuvre, pouvaient ramener la Paix, la Sécurité et le développement économique de la République Démocratique du Congo et la Coopération dans la Région, mais fort malheureusement, la population de la partie Est de



la RDC vit dans les conditions très précaires et d'instabilité constante causant un retard sur le développement tant économique que social.

Certes, du côté de la République Démocratique du Congo, les efforts considérables ont été fournis de manière à rétablir la paix et la stabilité dans les provinces de l'Est mais cependant, le redécollage du développement économique et social tarde à venir. La tenue de cette conférence serait l'occasion pour le Comité de pilotage du Mécanisme National de Suivi, dans le cadre de son plaidoyer auprès de la Banque Mondiale, de libérer sa promesse d'un milliard de dollars faite pour développer des projets intégrateurs dans les pays des Grands Lacs et en particulier la RDC qui a souffert des conflits armés.

C'est à ce titre que s'inscrit l'initiative de l'organisation d'une conférence dont l'objet porte essentiellement sur la présentation des opportunités d'investissements nécessaires pour le développement de la partie Est de la République.

## 2. JUSTIFICATION

L'interdépendance existant entre la paix et le développement fait effectivement écho à trois principes fondamentaux, à savoir qu'il ne saurait y avoir de paix sans développement ou de développement sans paix, et ni l'un ni l'autre sans respect des droits de l'homme., Ce lien établit la nécessité pour tous les secteurs de travailler de manière coordonnée afin de jeter les bases pour une accalmie de la situation sécuritaire, soutenue par une reprise rapide des activités économiques, et la fourniture de services de bases aux populations les plus affectées par l'instabilité et les conflits. Cela reflète les problèmes multiformes qui se posent dans les situations de conflit. Grâce à une meilleure coordination, les ressources limitées peuvent être utilisées plus efficacement. Ceci est essentiel pour des solutions durables, en particulier face à des problèmes en apparence très complexe et difficiles à résoudre sans une coopération résolue, franche et coordonnée de tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

## 3. OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

Cette conférence a pour objectifs de présenter au monde, les améliorations sécuritaires dans son ensemble depuis l'accession du Président **Felix TSHISEKEDI** à la tête du pays et faire découvrir aux investisseurs les opportunités d'investissement qu'offre la RDC, pour stimuler particulièrement la coopération économique et accélérer l'intégration sous-régionale.

En termes spécifiques, cette conférence permettra de :

- Présenter un aperçu général des progrès accomplis et des **difficultés** dans la **mise en œuvre** efficace des engagements nationaux, régionaux et internationaux de



l'accord cadre surtout en ce qui concerne le développement économique et social des zones post-conflits de la RDC, et une feuille de route pour la stabilisation ;

- Attirer des investisseurs potentiels et développer des nouveaux partenariats pour la région ;
- Améliorer la position de la RDC dans les coopérations Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire ;
- Faire la promotion du développement économique et social de la RDC par la création d'emplois ;
- Renforcer la résilience des communautés directement touchées par les conflits armés ;
- Améliorer les conditions de vie des populations et réduire le risque de récurrence des conflits ;

#### 4. RESULTATS ATTENDUS

Cette conférence vise à consolider les progrès et le processus de mise en œuvre efficace de l'Accord d'Addis-Abeba en encourageant les partenaires régionaux et internationaux, les partenaires techniques et financiers, à tenir leurs promesses pour le développement économique de la RDC et de la région.

La réunion espère également attirer des investisseurs non traditionnels et développer de nouveaux partenariats pour la région.

Au terme de cette réunion, la structure **du plan d'investissement National** sera présentée, permettant une meilleure coordination et une hiérarchisation des priorités des programmes et des projets. La version finale du plan sera présentée à Kinshasa au mois d'octobre 2019 à la conférence économique organisée en marge du 10ème Sommet du mécanisme régional de Suivi, puis à Oslo ou Brussels, début 2020.

#### 5. THEME ET CONTENU DES TRAVAUX

Les travaux porteront sur :

1. État de lieux de la mise en œuvre intégrale de l'accord cadre d'addis abeba ;
2. Échanges sur la Relance et la réalisation des projets d'intégration socio-économique;
3. Cohérence et synergies entre les 20 piliers du développement du président TSHISEKEDI et les objectifs de développement durable des nations unies ;



4. Intérêt de la RDC dans l'opérationnalisation de la Zone de Libre-échanges Continental (AZLEC) ;
5. Évaluation des dispositions de Lutttes contre les Trafics illégaux des ressources Naturelle ;
6. Brainstorming sur l'élaboration d'un plan National de réinsertion socio-économique des groupes vulnérables dans l'Est de la RDC (mobilisation des fonds) ;
7. Partage d'expérience des entreprises congolaise basée dans la partie Est de la RDC ;
8. Séance de Questions-réponses

## 6. DATE ET LIEU

La conférence se tiendra à New York dans la salle du Millenium Hilton situé en face du siège des Nations unies et à quelques rues seulement de l'Empire State Building, Times Square, du Rockefeller Center et d'autres lieux emblématiques de Manhattan.

## 7. PARTICIPANTS

La conférence réunira environ 200 participants issus des différentes délégations participant à l'Assemblée Générale des Nations Unies, dont des responsables de la RDC, des Nations Unies, de l'UA, de la SADC, de la ICGRL, des pays signataires, du secteur privé et des entrepreneurs de la région des Grands Lacs, des investisseurs internationaux, personnalités internationales, jeunes et femmes entrepreneurs, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

